



*Prévention d'abord!*

# RAPPORT ANNUEL

MARS - DÉCEMBRE 2015



CENTRE DE PRÉVENTION  
DE LA RADICALISATION  
MENANT À LA VIOLENCE

**AGIR AUTREMENT FACE À LA RADICALISATION VIOLENTE**



## TABLE DES MATIÈRES

|           |                                                                                                      |           |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>01</b> | <b>LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE AU QUÉBEC : UNE NÉCESSAIRE RÉPONSE PUBLIQUE</b>            | <b>4</b>  |
| 1         | Les limites de l'approche réactive et sécuritaire                                                    | 5         |
| 2         | Une démarche novatrice : miser sur la prévention                                                     | 6         |
| <b>02</b> | <b>LE CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE : UNE INITIATIVE QUÉBÉCOISE</b> | <b>7</b>  |
| 1         | Une prévention de toutes les formes de radicalisation violente                                       | 8         |
| 2         | Le continuum de la prévention : de l'action en amont à la réinsertion                                | 9         |
| 3         | La prévention en amont plutôt que la répression                                                      | 10        |
| 4         | Une approche collaborative : mobiliser l'ensemble des partenaires de la prévention                   | 10        |
| <b>03</b> | <b>LE CPRMV : UNE STRUCTURE QUÉBÉCOISE INNOVANTE AU SERVICE DE LA PRÉVENTION</b>                     | <b>11</b> |
| 1         | Un organisme indépendant et autonome                                                                 | 12        |
| 2         | La plateforme info-radical : une ligne d'écoute et d'assistance, confidentielle et anonyme           | 13        |
| 3         | Une structure multidisciplinaire : recherche, prévention et intervention                             | 13        |
| 3/1       | L'équipe de recherche : comprendre                                                                   | 13        |
| 3/2       | L'équipe de prévention et de développement des compétences : informer                                | 14        |
| 3/3       | L'équipe d'intervention : agir                                                                       | 15        |
| 4         | Une collaboration transparente et codifiée avec les services policiers                               | 16        |
| <b>04</b> | <b>PANORAMA DE CERTAINES RÉALISATIONS</b>                                                            | <b>17</b> |
| 1         | Équipe de recherche                                                                                  | 18        |
| 2         | Équipe de prévention et de développement des compétences                                             | 18        |
| 3         | Équipe d'intervention psychosociale                                                                  | 19        |
| 4         | Plateforme d'assistance info-radical                                                                 | 19        |
| 4/1       | Demandes et données sociodémographiques                                                              | 20        |
| 5         | Partenariats et protocoles de collaboration                                                          | 21        |
| 6         | Partage du modèle organisationnel du CPRMV                                                           | 21        |
| <b>05</b> | <b>CONCLUSION</b>                                                                                    | <b>22</b> |
| <b>06</b> | <b>ÉTATS FINANCIERS 2015</b>                                                                         | <b>23</b> |



## MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

### QUELLE ANNÉE NOUS AVONS EUE!

C'est avec plaisir et une certaine émotion que je vous présente ce premier rapport annuel du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV). Je tiens à souligner d'entrée de jeu la qualité exceptionnelle du travail des employés et employées du Centre, leur compétence, leur professionnalisme et leur passion à remplir la mission de notre organisme. Je voudrais aussi remercier nos partenaires de la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec ainsi que notre conseil d'administration pour l'appui indéfectible accordé à nos projets, à nos actions et à notre vision.

Le CPRMV a franchi à ce jour une étape déterminante : la genèse de sa philosophie en matière de prévention et d'intervention en radicalisation violente, dont les principes – au moment où nous écrivons ces lignes – sont désormais opérationnels.

C'est ce qui a permis de faire de 2015 une année de tous les possibles. En intervenant directement sur le terrain, en collaborant avec de nombreux partenaires et en rencontrant les communautés et les familles, le CPRMV a su établir de solides liens de confiance et se positionner comme organisme de référence en matière de prévention des phénomènes de radicalisation violente. L'expertise de notre personnel conjuguée aux acquis empiriques ont été des moteurs de créativité pour mettre en place un cadre interdisciplinaire visant la prise en charge des individus vulnérables ou en situation de radicalisation – cette prise en charge passant le plus souvent, et en premier lieu, par un soutien entier envers les proches.

Au-delà de ces constats, la somme de nos réussites en 9 mois d'activités (mars à décembre 2015) témoigne, sans aucun doute, de notre capacité organisationnelle à relever les défis de cette problématique complexe que représente la radicalisation menant à la violence. Avec le précieux soutien des acteurs du milieu et la coopération indispensable des familiales et des proches, le CPRMV grandit chaque fois qu'une personne retrouve sa place au sein de notre société : voilà bien ce que nous souhaitons offrir à l'ensemble des Québécois.

Herman Deparice-Okomba, Ph. D.





# 01

**LA RADICALISATION MENANT  
À LA VIOLENCE AU QUÉBEC :  
UNE NÉCESSAIRE  
RÉPONSE PUBLIQUE**

---



La radicalisation menant à la violence n'est pas une réalité nouvelle au Québec. Plusieurs événements ont émaillé l'histoire du Québec au cours des dernières décennies, qu'il s'agisse des actions violentes perpétrées par le Front de libération du Québec (FLQ), de l'attentat de la Tour de la Bourse (1969), de la fusillade à l'Assemblée nationale du Québec (1984), de l'attentat à la bombe à la Gare Centrale de Montréal (1984) ou encore de la tuerie de Polytechnique (1989).

Plus récemment, différents épisodes nous ont rappelé que la société québécoise fait encore face à une diversité de formes de radicalisation violente : l'attentat mené par Richard Bain au Métropolis, visant l'ex-première ministre du Québec, Pauline Marois (septembre 2012) ; l'attaque commise par Martin Couture-Rouleau contre des membres des Forces armées canadiennes, à Saint-Jean-sur-Richelieu (octobre 2014) ; le départ (ou les tentatives de départ) de plusieurs dizaines de jeunes Québécois vers des groupes jihadistes, en Syrie (depuis 2013).

Toutes les manifestations de radicalisation violente qui font partie de l'histoire récente du Québec s'inscrivent dans un continuum qui inclut non seulement les actions à caractère terroriste, mais aussi les gestes haineux ou violents (agressions physiques, comportements et discours haineux, etc.) : bien que ceux-ci soient souvent moins spectaculaires et moins médiatisés, ils concourent cependant à la détérioration de notre sentiment de sécurité collective et fragilisent également les principes du vivre ensemble.

Préoccupés par le sujet, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec ont choisi d'apporter une réponse concertée qui assurerait un équilibre entre sécurité publique et respect des droits de tous : ceci s'est fait notamment par le lancement, en 2015, du *Plan d'action gouvernemental 2015-2018 – La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble* et par la création, en mars 2015, du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV).

## 1 LES LIMITES DE L'APPROCHE RÉACTIVE ET SÉCURITAIRE

Depuis plus d'une dizaine d'années, la réponse d'une grande majorité d'États se trouvant aux prises avec les manifestations de la radicalité violente a principalement été orientée vers le renforcement des dispositifs de sécurité, la répression des actes de terrorisme et l'arrestation, le cas échéant, de leurs auteurs potentiels. Ce paradigme de gestion de la violence, s'il semble assurer une sécurité publique relative, ne permet pas de lutter durablement contre la radicalisation violente, pas plus qu'il n'agit sur les conditions qui participent au développement de tels phénomènes. Cette façon de faire vise en réalité à prévenir le terrorisme et manifestations (attentats et autres formes d'actions violentes) bien davantage qu'à prendre en charge les logiques de basculement et d'engagement individuels dans la radicalité violente.

Cette approche réactive possède *de facto* plusieurs limites, puisqu'elle ne cherche pas à intervenir en amont sur les trajectoires individuelles de radicalisation avant qu'elles s'aggravent, ou à prévenir le développement de telles situations et de leurs conditions d'émergence. En adoptant une conception attentiste, cette pratique exerce une forte pression sur les services de sécurité, entendus comme seuls responsables de la surveillance et de la prise en charge des situations problématiques associées à la radicalisation violente.



**Au vu de l'inadéquation de ces mesures, des solutions nouvelles ont dû être dégagées afin d'aborder les phénomènes de radicalisation non plus dans une logique uniquement coercitive et réactive, mais plutôt dans une approche de prévention et de vivre-ensemble.**

## 2 UNE DÉMARCHE NOVATRICE : MISER SUR LA PRÉVENTION

L'approche réactive ayant révélé ses limites, la prévention en amont des phénomènes de radicalisation violente est apparue comme une nouvelle avenue à emprunter – à l'instar d'autres problématiques sociales (criminalité, dépendance aux drogues, suicide) où cette démarche a pu être appliquée avec succès.

Au Québec, c'est en s'inspirant de ce savoir-faire que le CPRMV a défini sa philosophie en matière de prévention de la radicalisation violente. Celle-ci s'articule autour des éléments suivants :

- Concevoir la radicalisation menant à la violence comme une problématique psychosociale et non pas uniquement comme un défi lié à la sécurité publique;
- Cibler les conditions d'émergence et de développement des phénomènes de radicalisation violente au niveau individuel et collectif;
- Désamorcer les situations de radicalisation et s'assurer d'une prise en charge proactive et non pénale des individus radicalisés (ou engagés dans le processus);
- Favoriser la prévention et l'éducation en lieu et place du profilage et de la stigmatisation.



À l'international, les approches préventives ont été intégrées dans les stratégies de lutte contre la radicalisation, et ce, depuis près de dix ans. Cependant, ces modèles sont fragmentaires et ont inévitablement une portée réduite.



### L'APPROCHE PRÉVENTIVE :

#### PLUSIEURS NIVEAUX D'ACTION

Les approches préventives en matière de radicalisation sont très diversifiées et profitent d'une gamme de dispositifs associés à différents niveaux de prévention :



Cibler en amont les causes et les facteurs de base associés à l'émergence des phénomènes de radicalisation



Sensibiliser et former les milieux et les intervenants à mieux comprendre les enjeux de la radicalisation



Intervenir afin d'éviter l'aggravation de situations de radicalisation avérées



**PRÉVENTION  
PRIMAIRE**



**PRÉVENTION  
SECONDAIRE**



**PRÉVENTION  
TERTIAIRE**

L'approche préventive a ainsi pour objectif de :

- Contrer le développement des phénomènes de radicalisation en émergence;
- S'assurer d'une prise en charge psychosociale effective dans le cas des situations de radicalisation avérées;
- Proposer des pistes de réinsertion pour les individus radicalisés, condamnés ou non pour gestes criminels.



**La prévention est une solution proactive, où l'intervention prend place avant que la judiciarisation soit rendue nécessaire.**

# 02

**LE CENTRE DE PRÉVENTION  
DE LA RADICALISATION  
MENANT À LA VIOLENCE :  
UNE INITIATIVE QUÉBÉCOISE**

---



La création du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) s'inscrit assurément dans une « culture québécoise » de la prévention, façonnée par nombre de victoires à l'égard de différentes problématiques psychosociales (suicide, intimidation, violence conjugale, etc). C'est donc tout naturellement que les autorités publiques ont choisi d'ancrer leur action dans de telles considérations, adoptant la prévention comme instrument de lutte contre les phénomènes de radicalisation violente. Bien que d'autres organismes du genre existent au niveau international, le CPRMV se caractérise par une série de spécificités qui distinguent l'approche québécoise dans ce domaine.

## 1 UNE PRÉVENTION DE TOUTES LES FORMES DE RADICALISATION VIOLENTE

Contrairement à plusieurs autres initiatives de prévention en matière de radicalisation menant à la violence, le CPRMV **ntend prévenir toutes les formes de radicalité violente**, qu'elles soient d'inspiration politico-religieuse, associées à des idéologies d'extrême droite ou d'extrême gauche, ou orientées vers la défense de causes uniques (antiavortement, antiféminisme, etc.).

En d'autres termes, le CPRMV souhaite aborder toutes les formes de radicalisation menant à la violence dans une pers-

pective transversale. En effet, quelle qu'en soit la nature, la radicalité violente affecte lourdement ceux qu'elle touche directement, d'une part, mais aussi la population en général.

De plus, la stigmatisation est, selon le CPRMV, l'un des nombreux éléments pouvant contribuer à la radicalisation menant à la violence : il serait donc contraire au mandat du CPRMV de stigmatiser lui-même un groupe ou une communauté en ciblant un type donné de radicalité violente.

Finalement, dans la mesure où les formes de radicalité violente sont évolutives, il s'agit bien d'être préparé à prévenir toutes les manifestations de radicalisation violente, indépendamment de ses fondements idéologiques ou de la cause qui la sous-tend.

## 2 LE CONTINUUM DE LA PRÉVENTION : DE L'ACTION EN AMONT À LA RÉINSERTION

Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) mène sa lutte contre la radicalisation en s'appuyant sur un continuum de prévention.

C'est cette implication tout au long d'un continuum de prévention qui distingue le modèle québécois du CPRMV en matière de radicalisation menant à la violence.



Si la prévention en amont est l'aspect le plus visible de l'action du Centre, son travail de formation et de sensibilisation auprès des partenaires et des acteurs concernés par le phénomène est également un élément de première importance : en effet, cette dimension éducative contribue à la diffusion et au partage des connaissances, et favorise une meilleure compréhension de la radicalisation menant à la violence et de ses comportements précurseurs.



Au CPRMV, les programmes d'intervention tiennent compte d'une pluralité d'approches et de pratiques : évaluation psychosociale, accompagnement, plans de services individualisés, recours aux ressources du milieu, etc.

Bien que les demandes d'assistance préalables à ces programmes d'intervention puissent se faire par le biais d'un formulaire électronique, la ligne d'assistance (Info-Radical) du Centre demeure la porte d'entrée la plus usuelle. Ce service constitue un outil fondamental pour permettre à toute personne (parent, proche, éducateur, membre des forces de l'ordre, professionnel de centre jeunesse, et autres) de faire part de ses inquiétudes sur les risques d'une dérive radicale violente chez un individu ou un proche.

La mission du CPRMV vise prioritairement à désamorcer les situations de radicalisation menant à la violence. Cependant, il existe une volonté implicite de prévenir ou, le cas échéant, de minimiser autant que possible toute judiciarisation de l'individu. Au cœur de cette stratégie se retrouve le besoin impérieux de maintenir intacts les liens sociaux qu'entretient l'individu afin de faciliter sa réinsertion dans la communauté.



Pour mieux remplir sa mission, il importait donc de garantir au Centre une totale indépendance – particulièrement à l'égard des acteurs sécuritaires – afin d'assurer la confidentialité des informations partagées par les citoyens via sa ligne d'assistance, de protéger leur anonymat et, ce faisant, de dissiper toute appréhension d'une possible judiciarisation.



### CONTINUUM DE PRÉVENTION



## PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Éducation
- Formation



## INTERVENTION

- Soutien au milieu et aux intervenants
- Accompagnement individualisé
- Prise en charge



## RÉINSERTION

- Intervention psychosociale
- Mentorat
- Intervention sociocommunautaire

### 3 LA PRÉVENTION EN AMONT PLUTÔT QUE LA RÉPRESSION

Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) privilégie indéniablement une approche de prévention en amont et la concertation des acteurs du milieu, plutôt qu'une approche sécuritaire de réaction – laquelle survient alors qu'il est déjà trop tard pour agir positivement.

De nombreuses initiatives dites préventives ont vu le jour ailleurs ; or, plusieurs s'inscrivent en réalité dans une logique réactive au regard du phénomène. Ce n'est pas là la vision du CPRMV, qui préfère reconnaître les comportements avant-coureurs d'une radicalisation afin de renverser le processus pendant qu'il en est encore temps. Le CPRMV favorise donc en tout premier lieu les activités de prévention qui ont pour objectif de travailler non seulement sur les conditions d'émergence des phénomènes de radicalisation, mais aussi sur la prise en charge des situations avérées de radicalisation (lorsque celles-ci sont portées à la connaissance du CPRMV) ; une œuvre complexe, qui doit être menée avec opiniâtreté et nuance.



**Réagir à la radicalisation menant à la violence est une entreprise plus périlleuse que travailler à la prévenir. C'est pour cela que le CPRMV a choisi de privilégier la prévention en amont comme axe de travail.**

### 4 UNE APPROCHE COLLABORATIVE : MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES DE LA PRÉVENTION

Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) se caractérise finalement par son approche collaborative, qui entend partager non seulement la responsabilité, mais également la mise en œuvre des initiatives de prévention dans le domaine de la radicalisation menant à la violence.

Conscient qu'il n'est qu'un des chaînons de la prévention dans ce domaine, le CPRMV désire mobiliser massivement ceux et celles qui peuvent y jouer un rôle : c'est pourquoi, bien qu'il est actif à toutes les étapes du continuum de prévention, il coopère étroitement avec un ensemble de partenaires issus de milieux divers (éducatifs, sociaux, communautaires, de la santé, etc.) afin de concrétiser la mise en œuvre des stratégies. Cette approche collaborative, que l'on peut qualifier d'ascendante (« bottom up »), permet de diffuser à la fois les compétences et les bonnes pratiques entre une communauté de partenaires.



# 03

**LE CPRMV : UNE STRUCTURE  
QUÉBÉCOISE INNOVANTE AU  
SERVICE DE LA PRÉVENTION**

---

À vocation panquébécoise, le CPRMV est un organisme établi pour répondre aux besoins d'expertise, de conseils et de bonnes pratiques dans le domaine de la prévention des phénomènes de radicalisation menant à la violence. La particularité du CPRMV réside à la fois dans sa nature indépendante et dans sa structure multidisciplinaire, lesquelles sont décrites ci-après.

## 1 UN ORGANISME INDÉPENDANT ET AUTONOME

Au départ porté par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), le projet de création du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) a rapidement pris forme en dehors de cette structure policière, dans une volonté commune de réaffirmer le statut distinct de chacune des deux organisations. Il s'agissait ainsi de préserver la confiance de la population quant à la confidentialité des informations recueillies et de susciter des communications libres, exemptes de la crainte d'un processus judiciaire.



**Structure indépendante, le CPRMV se caractérise donc en premier lieu par son autonomie stratégique et opérationnelle.**

Ce lien de confiance établi entre le CPRMV et la population québécoise – qui nous apparaît essentiel et primordial – fait défaut à plusieurs initiatives gouvernementales, sur le plan international, ce qui explique les résultats parfois mitigés obtenus par ces organes en matière de prévention de la radicalisation. Souvent administrés par les gouvernements et certains ministères, ils font l'objet de méfiance en raison de leur caractère jugé coercitif ou trop stigmatisant.

Or, en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence, la confiance de la population constitue la pierre angulaire du succès. Sans celle-ci, il semble difficile d'espérer que les proches des individus radicalisés ou en voie de l'être – ceux-là mêmes qui sont les plus susceptibles de remarquer les changements de comportement – se tournent vers nous pour obtenir de l'aide et bénéficier de ressources pour calmer leurs inquiétudes.



Financé conjointement par la Ville de Montréal et par le gouvernement du Québec, le CPRMV dispose d'une indépendance de fonctionnement totale.

## 2 LA PLATEFORME INFO-RADICAL : UNE LIGNE D'ÉCOUTE ET D'ASSISTANCE, CONFIDENTIELLE ET ANONYME

Au cœur du dispositif mis en place par le CPRMV se trouve la plateforme d'écoute et d'assistance **INFO-RADICAL**, accessible en tout temps (24/7) par téléphone ou par l'intermédiaire du site Web ([info-radical.org](http://info-radical.org)).



La plateforme **INFO-RADICAL** vise à offrir un espace de soutien et d'accompagnement à tout individu directement touché par une situation de radicalisation, inquiet à propos d'une situation ou d'un autre individu, ou tout simplement en recherche d'information.

Cette plateforme permet un dialogue anonyme et confidentiel, où parents, proches, professionnels et citoyens peuvent faire part de leurs inquiétudes et de leurs questionnements les plus divers concernant la radicalisation menant à la violence. La plateforme **INFO-RADICAL** représente

le canal d'entrée privilégié pour signaler certaines situations potentiellement inquiétantes de radicalisation ou pour formuler une demande d'assistance psychosociale.

La plateforme d'écoute et d'assistance **INFO-RADICAL** permet d'accueillir les inquiétudes de tout citoyen, sans que celui-ci craigne qu'une situation soulevée conduise systématiquement à l'implication des services policiers. En effet, certaines personnes (en particulier les proches soupçonnant une situation potentielle de radicalisation) peuvent être réticentes à contacter un service de police, de peur de voir cette situation leur échapper et conduire à des conséquences parfois graves pour la personne signalée (notamment la judiciarisation).

## 3 UNE STRUCTURE MULTIDISCIPLINAIRE : RECHERCHE, PRÉVENTION ET INTERVENTION

Pour réaliser sa mission, le CPRMV repose sur une structure multidisciplinaire, composée de trois équipes :

- 1) Recherche
- 2) Prévention et développement des compétences
- 3) Intervention

Bien que remplissant des fonctions précises et distinctes, chaque équipe contribue à un aspect essentiel de la prévention et, par la même occasion, participe au fonctionnement et au développement des initiatives lancées par les deux autres équipes.

### 3/1 L'ÉQUIPE DE RECHERCHE : COMPRENDRE

L'équipe de recherche multidisciplinaire du CPRMV a pour objectifs de :

- documenter la diversité des phénomènes de radicalisation violente à l'échelle du Québec ;
- assurer le développement d'une expertise québécoise en matière de recherche sur les crimes et les incidents haineux ;



## STRUCTURE MULTIDISCIPLINAIRE



- assurer une veille scientifique sur les connaissances produites à l'échelle nationale et internationale concernant ces phénomènes et leur évolution ;
- favoriser le transfert des connaissances acquises vers les milieux de pratique, les intervenants de première ligne et les partenaires directement engagés dans la prévention de la radicalisation menant à la violence ou dans la prévention des crimes et des incidents haineux, et ce, au Québec, au Canada et à l'international.

Ce mandat qui a été confié à l'équipe de recherche se traduit par les actions suivantes :

- publication de rapports de recherche et de dossiers thématiques ;
- création d'outils pratiques de prévention destinés aux acteurs de première ligne et aux différents milieux concernés (scolaires, communautaires, privés, etc.) ;
- développement de stratégies et de programmes de prévention ;
- alimentation du contenu des formations offertes par le CPRMV ;
- transfert, partage et acquisition des connaissances conjointement avec les milieux de pratique, les intervenants de première ligne, les partenaires, les milieux scientifiques, les acteurs publics et les praticiens de la prévention (radicalisation menant à la violence, crimes et incidents haineux) ; ceci étant rendu possible par :
  - le développement d'une série de partenariats institutionnels ;
  - l'établissement de liens avec les chercheurs et les chercheuses ;
  - la participation à diverses activités scientifiques (conférences, colloques universitaires, etc.), ou l'organisation de telles activités.

### 3/2 L'ÉQUIPE DE PRÉVENTION ET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : INFORMER

L'équipe de prévention et de développement des compétences s'adresse plus particulièrement aux acteurs et aux partenaires communautaires et institutionnels concernés par la prévention des phénomènes de radicalisation (professionnels des milieux éducatifs, communautaires, sociaux, carcéraux et policiers). Cette équipe a le mandat de :

- diffuser les connaissances en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence là où elles s'avèrent utiles ;
- former les professionnels du milieu, afin qu'ils soient préparés à la prise en charge adéquate des situations potentielles de radicalisation ;
- remplir une fonction éducative, en :
  - clarifiant chacun des concepts et des réalités liés aux phénomènes de la radicalisation violente ;



- démystifiant certains préjugés et conceptions erronées, conséquences du flou conceptuel et de la surmédiatisation de ce phénomène complexe ;
- répondre aux interrogations et aux préoccupations des divers acteurs et partenaires avec lesquels elle collabore, et leur communiquer une pleine compréhension de l'approche, de la vision et de la mission du CPRMV, ainsi que de son indépendance tant stratégique qu'opérationnelle à l'égard des services policiers et des agences de renseignements ;
- élaborer des présentations et des formations adaptées aux différents milieux ;
- mettre sur pied des stratégies et des activités de développement communautaire, pour appréhender plus justement la réalité propre à chacune des communautés québécoises ; cette proximité avec la population nourrit la création et l'actualisation des outils de prévention du Centre (formations, ateliers destinés aux jeunes et aux parents, stratégies développées de concert avec des municipalités).



**Par le développement des relations avec les partenaires communautaires et institutionnels, l'équipe de prévention et de développement des compétences contribue à l'établissement d'un lien de confiance entre le CPRMV et les citoyens, élément clé de la réussite des initiatives en matière de prévention.**

### 3/3 L'ÉQUIPE D'INTERVENTION : AGIR

Acteur de première ligne dans la réception et le traitement des demandes d'assistance exprimées auprès d'INFO-RADICAL, l'équipe d'intervention du CPRMV a pour tâche première d'apporter écoute et conseils aux personnes concernées par une situation potentielle de radicalisation ou impliquant un crime ou un incident haineux.

Les professionnels qui composent l'équipe d'intervention – travailleurs sociaux, psychothérapeutes, intervenants spécialisés – ont pour premier mandat d'évaluer, sous un angle multidisciplinaire, la nature des événements qui leur sont rapportés afin de décider de la prise en charge adaptée aux individus concernés et à leurs proches.

De plus, chaque situation de radicalisation nécessite une approche personnalisée, puisqu'elle est le fruit de facteurs complexes et qu'il n'existe pas de profil type de l'individu en situation de radicalisation. La prise en charge psychosociale préconisée diffère dès lors selon les caractéristiques individuelles, familiales et contextuelles.

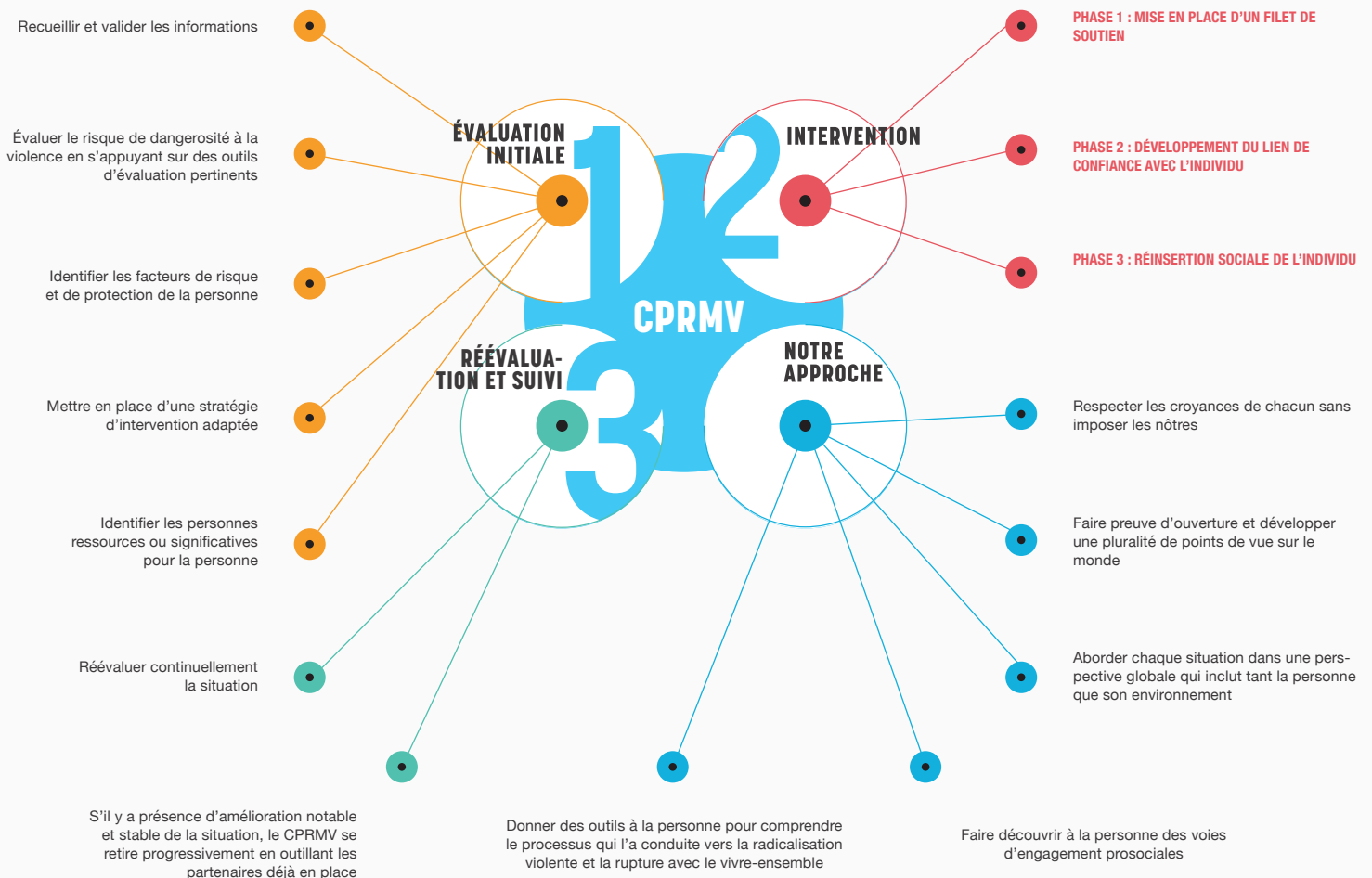


En raison de leur dimension multidisciplinaire et multisectorielle, les stratégies de prise en charge psychosociale développées par l'équipe d'intervention nécessitent que soit établie une collaboration étroite entre le CPRMV et ses partenaires – incluant les acteurs de la santé et des services sociaux, des milieux éducatifs et scolaires, les services de police et correctionnels, ainsi que les membres des organismes communautaires et les représentants de la communauté.



## PROCESSUS DE PRISE EN CHARGE

### DES INDIVIDUS EN SITUATION DE RADICALISATION VIOLENTE





## QUATRE AXES D'INTERVENTION

### FACE AUX COMPORTEMENTS ASSOCIÉS À LA RADICALISATION VIOLENTE



#### ÉDUCATION-ORIENTATION

Rassurer les personnes en demande de soutien, ainsi que leurs proches

Diriger les personnes vers d'autres ressources lorsque la situation ne concerne pas directement une situation avérée de radicalisation

Sensibiliser les personnes, les intervenants et professionnels susceptibles d'être confrontés à des situations de radicalisation



#### ACTIVATION DE RÉSEAUX

Instaurer un esprit de vigilance bienveillante

Offrir des pistes à l'entourage de la personne pour faire face à la situation de manière adaptée

Mobiliser et outiller les professionnels et partenaires travaillant auprès de personnes vulnérables

Favoriser le dialogue entre la personne concernée et son entourage



#### INDIVIDUALISATION DE L'INTERVENTION

Identifier les facteurs de protection et de vulnérabilité de la personne concernée

Élaborer un plan d'intervention psychosociale adapté

Mettre à contribution l'expertise de nos partenaires (communautaires et institutionnels) dans la prise en charge des besoins de la personne



#### SÉCURISATION CIBLÉE

S'assurer de la sécurité de l'individu et de celle d'autrui

Mettre en place un plan d'intervention adapté selon les spécificités / l'importance de la situation en impliquant les services appropriés

Poursuivre la prise en charge psychosociale de la personne et de ses proches

Évaluation régulière de l'implication de la personne dans un processus de radicalisation violente

## 4 UNE COLLABORATION TRANSPARENTE ET CODIFIÉE AVEC LES SERVICES POLICIERS

Le succès du CPRMV repose en grande partie sur l'assurance qui est donnée que toute information, toute demande d'assistance ou toute intervention demeureront confidentielles, que l'anonymat sera préservé et que chacun sera respecté. Toutefois, malgré cet engagement ferme et entier, s'il est des cas où la sécurité individuelle ou publique pourrait être compromise de manière immédiate, le CPRMV a le devoir d'en référer aux autorités policières compétentes.

De fait, le CPRMV a signé (ou en cours d'élaboration) des protocoles d'entente avec les services policiers qui permettent de mieux clarifier, aux yeux du grand public et des partenaires de la communauté, les rapports que le CPRMV peut entretenir, de manière circonstancielle, avec les acteurs de la sécurité publique.

Ces protocoles d'entente précisent ainsi le cadre légal de la communication d'informations entre le CPRMV et certains services policiers. Ils fixent, en toute transparence, les balises du partage de renseignements :



Situations de radicalisation représentant un danger immédiat pour la personne ou la communauté

VERS LES  
SERVICES  
POLICIERS

VERS LE  
CPRMV



Situations de radicalisation avérées ou en développement pouvant être prises en charge efficacement par les professionnels du CPRMV

# 04

**PANORAMA DE CERTAINES  
RÉALISATIONS**

---

Au cours de sa première année de fonctionnement, le CPRMV a enrichi ses effectifs, étoffé ses connaissances, peaufiné ses démarches et profité des échanges continus avec le public et les spécialistes de toutes sortes.

C'est avec une énergie créative que toutes nos équipes s'affairent à la multiplication des réalisations pour décupler d'autant les succès obtenus.

## 1 ÉQUIPE DE RECHERCHE

Depuis la création du CPRMV, l'équipe de recherche s'est engagée à documenter les phénomènes de radicalisation menant à la violence au Québec, et ce, dans toute leur diversité. Ancrée dans une approche de recherche-action, l'équipe de recherche a entamé les démarches pour élaborer une série de publications et a participé, conjointement avec les autres équipes du CPRMV, à l'élaboration d'outils et de stratégies centrés sur la mission du Centre, soit prévenir et intervenir en matière de radicalisation menant à la violence.

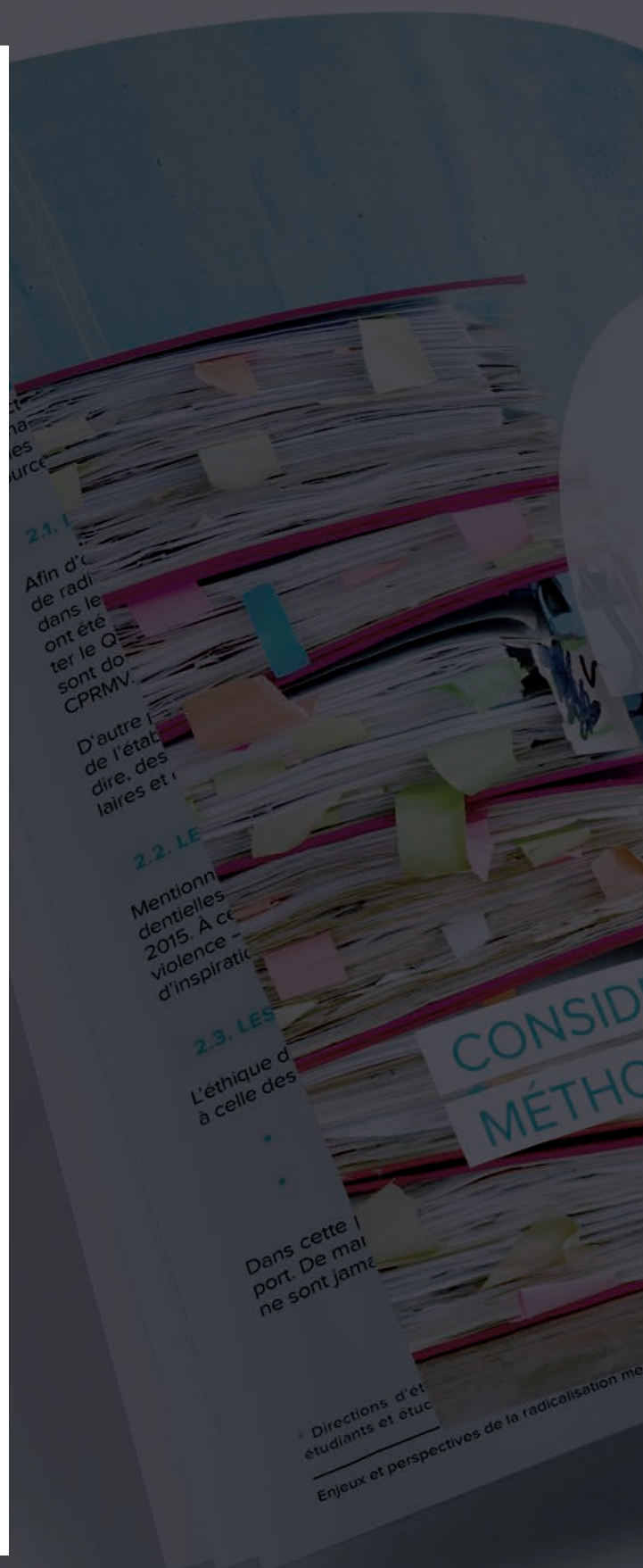


### FAITS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

- Élaboration du cadre de recherche du rapport d'analyse sur les enjeux et les perspectives de la radicalisation menant à la violence en milieu scolaire au Québec.
- Entente de collaboration dans l'élaboration d'un rapport de recherche sur la radicalisation menant à la violence dans une perspective de genre avec le Conseil du statut de la femme et le Secrétariat à la condition féminine.
- Conception du « baromètre des comportements », outil de prévention et de sensibilisation destiné au grand public.

## 2 ÉQUIPE DE PRÉVENTION ET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

C'est à l'équipe de prévention et de développement des compétences que revient la tâche de « nourrir l'esprit » du personnel du Centre et de partager les connaissances auprès des acteurs concernés par la radicalisation, et ce, par le moyen de formations, de présentations, d'ateliers de sensibilisation avec outils pédagogiques (à l'intention des parents, des intervenants sociaux, des gestionnaires et des professionnels du milieu scolaire), ainsi que de stratégies en matière de prévention destinées au grand public.





## FAITS SAILLANTS DE LA PRÉVENTION ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- Amorce le développement de 5 types de formations à l'intention :
  - des intervenants de première ligne ;
  - des personnels en milieu carcéral ;
  - des forces de l'ordre et des professionnels des de la sécurité ;
  - des organisations publiques et privées ;
  - des milieux scolaires.
- Rencontres (plus de 53) auprès des organismes communautaires et institutionnels.
- Participation à plus de 5 colloques, à titre de conférenciers ou de consultants.
- Plus de 856 personnes ont assisté à nos activités de sensibilisation.

### 3 ÉQUIPE D'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

En 2015, l'équipe d'intervention psychosociale a pris en charge des individus en situation de radicalisation ou vulnérables à l'être, ou encore des membres de leur entourage. La force de cette équipe réside dans le fait que, se trouvant en lien direct avec la population cible, elle sait déployer avec compétence les habiletés nécessaires pour agir précocement sur les facteurs de vulnérabilité et de protection associés aux différentes facettes du processus de radicalisation.



## FAITS SAILLANTS DE L'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

- Formation et encadrement des employés du CPRMV s'occupant de la ligne Info-Radical.
- Élaboration du modèle de prise en charge psychosociale.
- Élaboration d'une approche de réinsertion sociale auprès des individus radicalisés ou en voie de radicalisation.

### 4 PLATEFORME D'ASSISTANCE INFO-RADICAL

Depuis sa création en mars 2015, la ligne d'assistance INFO-RADICAL et l'assistance web ont permis de recenser plus de 577 appels/contacts, dont 186 ont conduit à une assistance de la part du CPRMV, alors que 8 ont été jugés comme comportant un élément de risque imminent pour la personne ou pour la communauté, ce qui a entraîné leur transfert aux autorités policières compétentes.

is, le  
ont un  
mpre-  
ter une

de rupture  
processus de

g2 :

vie, d'action et

extrémisme violent est un  
phénomène multiforme, qui  
s'adapte à toute définition  
est ni nouveau ni propre à  
n, une nationalité ou un sys-  
croyance précis. »

ction des Nations Unies pour la pré-  
de l'extrémisme violent : Rapport du  
aire général, p. 1.

## ION VIOLENTE

alisation non violente<sup>23</sup>. En réalité,  
raduire par un positionnement radi-  
s et les normes démocratiques : en  
omme de la radicalisation violente.

un rôle très positif – tant dans leur com-  
que plus large. À preuve, la plupart de  
certaine forme de radicalisation : Martin  
mouvement des suffragettes furent tous  
des éléments « radicaux » par rapport aux  
s lesquels ils ont pu exister.

ix deviennent problématiques, c'est lorsqu'ils  
ou à valider la violence et des formes de com-  
e – afin de faire triompher une cause, une idéo-

Bien que le nombre d'appels reçus puisse varier selon les mois et les circonstances contextuelles (visibilité du phénomène dans les médias – par exemple à la suite d'un attentat, d'un débat médiatique sur le sujet, etc.), la proportion de cas nécessitant le soutien et le suivi de l'équipe d'intervention demeure quasi constante.

#### 4/1 DEMANDES ET DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

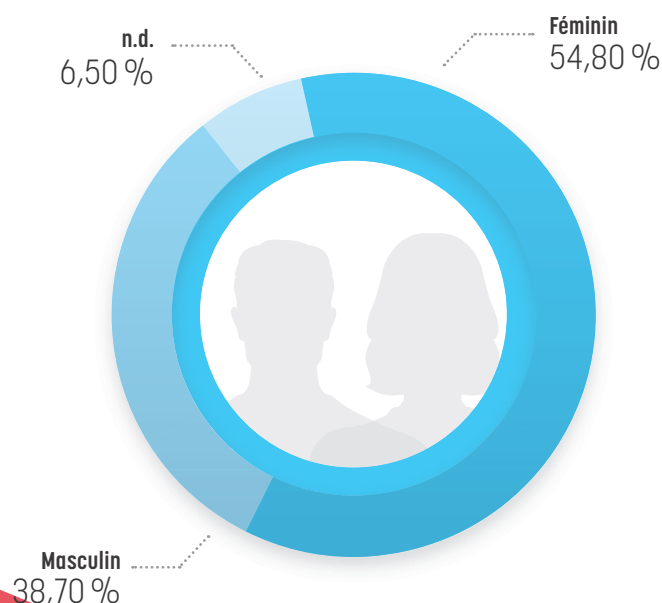
##### TYPES DE DEMANDES

| Types de demandes reçues                                                                                         | Nbre       | %            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|--------------|
| Demandes de conseil ou d'information                                                                             | 241        | 42 %         |
| Demandes d'assistance                                                                                            | 186        | 32 %         |
| Demandes de journalistes                                                                                         | 65         | 11 %         |
| Demandes de soutien pour le renforcement des compétences en matière de prévention (formation et sensibilisation) | 36         | 6 %          |
| Autres (demandes de collaboration, partenariat, échange d'expertise)                                             | 49         | 9 %          |
| <b>Total des demandes de mars à décembre 2015</b>                                                                | <b>577</b> | <b>100 %</b> |

##### TYPES DE DEMANDES D'ASSISTANCE

| Raison : radicalisation                        | Nbre       | %            |
|------------------------------------------------|------------|--------------|
| Politico-religieuse                            | 132        | 71 %         |
| Extrême droite                                 | 13         | 7 %          |
| Cause unique                                   | 5          | 3 %          |
| Propos haineux                                 | 4          | 2 %          |
| <b>Raison : non reliée à la radicalisation</b> |            |              |
| Santé mentale, crime, etc.                     | 23         | 12 %         |
| Indéterminée                                   | 9          | 5 %          |
| <b>Total des demandes d'assistance</b>         | <b>186</b> | <b>100 %</b> |

##### APPELANTS SELON LE GENRE



##### PERSONNES CONCERNÉES PAR LA DEMANDE D'ASSISTANCE SELON LE GENRE

|                     |         |
|---------------------|---------|
| Masculin            | 62,10 % |
| Féminin             | 17,00 % |
| Groupe de personnes | 5,10 %  |
| n.d.                | 15,80 % |

##### PERSONNES CONCERNÉES PAR LA DEMANDE D'ASSISTANCE SELON LE GROUPE D'ÂGE

|              |         |
|--------------|---------|
| Adulte       | 39,80 % |
| Jeune adulte | 22,70 % |
| n.d.         | 22,70 % |
| Mineur       | 14,80 % |

## 5 PARTENARIATS ET PROTOCOLES DE COLLABORATION

Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) a développé des partenariats avec divers acteurs sociaux, des milieux scolaires, communautaires, policiers et de la santé, ainsi qu'avec les services jeunesse. Les protocoles établis (ou en élaboration) visent à clarifier non seulement les domaines de collaboration, mais également certaines modalités de fonctionnement.

Ainsi donc, le CPRMV a amorcé la négociation des ententes avec, par exemple, l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ), le Collège de Maisonneuve et The Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative. D'autres protocoles d'entente sont actuellement en élaboration ou en attente de signatures.

La collaboration éducationnelle entre le CPRMV et les services de police fait également l'objet de protocoles d'entente. Ceux-ci prévoient l'assistance du CPRMV en matière de formation et de sensibilisation dans le domaine de la radicalisation violente, et dans celui des incidents haineux. Cette coopération s'est déjà traduite par l'élaboration de plusieurs formations s'adressant spécifiquement aux acteurs policiers. D'autres protocoles d'entente sont actuellement en élaboration avec les corps policiers.



## 6 PARTAGE DU MODÈLE ORGANISATIONNEL DU CPRMV

L'intérêt suscité par le CPRMV au Québec et dans le reste du Canada représente une généreuse récompense pour tous les membres de l'équipe qui ont travaillé sans relâche à raffiner les outils de prévention et d'intervention; il est aussi tributaire de la collaboration unique que nous a offerte l'ensemble de nos partenaires, avec qui il a été permis d'optimiser notre action.

Par ailleurs, séduits par les réalisations du CPRMV et par sa dynamique d'inclusion sociale, plusieurs responsables politiques de l'étranger ont exprimé le souhait de mettre en œuvre des projets comparables. Les échanges opérationnels qui ont cours avec la ville de Bordeaux et la Fédération Wallonie-Bruxelles permettent d'entrevoir la reproduction de la formule du CPRMV dans un contexte international.

# 05

## CONCLUSION

Le CPRMV travaille avec ferveur pour devenir un véritable protagoniste de la prévention. L'enjeu est de taille : comment concevoir qu'il y ait des individus, au Québec, qui se sentent suffisamment en marge de la société pour envisager la violence, et même le sacrifice de leur vie, comme exutoire à leur détresse? Comment assurer leur sécurité et les porter au cœur de notre collectivité? Alors que le défi sociétal est celui d'éradiquer la radicalisation violente afin de protéger l'entièreté de la population, il faut comprendre que ceci ne peut être réalisé que si chacun, individuellement, trouve sa place et son confort dans le vivre-ensemble commun.

C'est pourquoi, au CPRMV, chaque personne pris en charge (et du même coup, chaque proche rassuré et mieux outillé) devient une victoire unique, un gain nouveau contre l'exclusion et la stigmatisation, et pour le bien commun.

---

# 06

**ÉTATS FINANCIERS 2015**

## RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

(AUDITÉ) 2015

### PRODUITS

|                                                                              |                   |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Subvention du Ministère de la Sécurité Publique                              | 184 693 \$        |
| Subvention Ville de Montréal                                                 | 200 000 \$        |
| Service de Police de la Ville de Montréal – Contribution ressources humaines | 62 142 \$         |
| Revenus de formations                                                        | 7 300 \$          |
|                                                                              | <b>454 135 \$</b> |

### CHARGES

|                                                        |                   |
|--------------------------------------------------------|-------------------|
| Salaires et avantages sociaux                          | 376 059 \$        |
| Loyer                                                  | 24 300 \$         |
| Télécommunications                                     | 2 649 \$          |
| Assurances                                             | 820 \$            |
| Fournitures de bureau                                  | 5 357 \$          |
| Frais de déplacements                                  | 9 805 \$          |
| Frais de représentation                                | 117 \$            |
| Honoraires professionnels                              | 2 435 \$          |
| Formation                                              | 251 \$            |
| Location d'équipement                                  | 379 \$            |
| Publicité et promotion                                 | 2 275 \$          |
| Entretien et réparations des équipements informatiques | 3 048 \$          |
| Entretien et réparation des locaux                     | 4 534 \$          |
| Fournitures informatiques                              | 4 159 \$          |
| Taxes et permis                                        | 440 \$            |
| Site internet                                          | 11 142 \$         |
| Amortissement des immobilisations corporelles          | 5 776 \$          |
| Intérêts et frais bancaires                            | 589 \$            |
|                                                        | <b>454 135 \$</b> |

Excédent des produits sur les charges

-

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

(AUDITÉ) 2015

### ACTIF

#### Actif à court terme

|                                    |                   |
|------------------------------------|-------------------|
| Encaisse                           | 538 634 \$        |
| Taxes à la consommation à recevoir | 1 823 \$          |
| Frais payés d'avance               | 6 009 \$          |
|                                    | <b>546 466 \$</b> |

#### Immobilisations corporelles

64 281 \$

**610 747 \$**

### PASSIF

#### Passif à court terme

|                              |                   |
|------------------------------|-------------------|
| Comptes fournisseurs         | 236 552 \$        |
| Salaires et vacances à payer | 58 888 \$         |
| Apports reportés             | 315 307 \$        |
|                              | <b>610 747 \$</b> |

### ACTIF NET

|                             |                   |
|-----------------------------|-------------------|
| Investis en immobilisations | 64 281 \$         |
| Non affectés                | (64 281 \$)       |
|                             | -                 |
|                             | <b>610 747 \$</b> |

# RAPPORT ANNUEL

MARS - DÉCEMBRE 2015

**LIGNE D'ASSISTANCE 24/7**  
c'est confidentiel!

Région de Montréal : 514 687-7141  
Ailleurs au Québec : 1 877 687-7141

[info-radical.org](http://info-radical.org)



CENTRE DE PRÉVENTION  
DE LA RADICALISATION  
MENANT À LA VIOLENCE

*Prévention d'abord!*